



Déclaration des 8 organisations syndicales représentatives de la fonction publique en vue de la journée internationale des services publics du 23 juin 2026

Au service de l'intérêt général, les organisations syndicales de la fonction publique CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC, FA-FP, réaffirment que les services publics sont essentiels pour le progrès social, économique et écologique, pour garantir les conditions de vie et de travail, pour lutter contre les inégalités, garantir les droits, parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes, et assurer la cohésion sociale et territoriale de notre pays.

Les services publics protègent la démocratie contre l'autoritarisme, le clientélisme en garantissant la transparence, la responsabilité et l'indépendance des administrations publiques ; c'est l'un des fondements du statut général des fonctionnaires.

En France, l'accès à de nombreux services publics est facilité pour tous. Nombre d'entre eux sont gratuits ou peu onéreux.

Or, par manque de moyens budgétaires depuis plusieurs années, la situation des services publics se dégrade. Les agent·es publics doivent faire face aux coupes budgétaires, aux postes non pourvus, à la dégradation de leurs conditions de travail. Cette situation affaiblit le service public rendu aux citoyen·nes.

Il est temps de soutenir tous les services publics et leurs agent·es. Il est temps de réinvestir dans la fonction publique.

Après des années de refus gouvernementaux de prendre les mesures financières pour revaloriser leur rémunération, la situation salariale des agent·es de la fonction publique, titulaires et contractuel·les, est devenue urgente. La crise d'attractivité est réelle. Elle est aggravée par des conditions de travail de plus en plus difficiles.

C'est pourquoi à l'approche de la journée internationale des services publics du 23 juin 2026, les organisations syndicales de la fonction publique CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC, FA-FP l'affirment : le gouvernement et le parlement ne peuvent plus regarder ailleurs, toutes les mesures nécessaires doivent être prises sans délai !

Un service public de qualité aux citoyen·nes nécessite des moyens humains, financiers et techniques.

La hausse du SMIC prévue par la loi pour compenser la forte inflation au 1er juin et le déclenchement de l'indemnité différentielle pour 862 000 agent·es dont la rémunération indiciaire est passée en dessous du SMIC montrent combien la politique salariale en vigueur conduit à l'appauvrissement de nombreux·ses agent·es de la fonction publique et obère toute reconnaissance de la carrière pour un nombre croissant d'entre elles et eux.

.../...

Après le courrier qu'elles ont adressé au Premier ministre lui demandant à être reçues, le ministre de l'Action et des Comptes publics, en charge de la fonction publique, a annoncé la tenue d'un « rendez-vous salarial » le lundi 6 juillet. Ce ne peut être un premier signe d'ouverture, qu'à la condition que le ministre y annonce des mesures indiciaires générales à la hauteur des enjeux !

Enfin, parce que nous considérons que la fonction publique doit pouvoir assurer la continuité du service public, nos organisations demandent des mesures concrètes et urgentes et rappellent leur volonté d'être reçues par le Premier ministre.

Bagnolet le 16 juin 2026